



ACADEMIE VETERINAIRE DE FRANCE

La réglementation applicable dans le domaine de l'abattage rituel

Pascale GILLI-DUNOYER DGAL

29 mai 2008



La réglementation applicable dans le domaine de l'abattage rituel



1. L'état du droit dans le domaine de l'abattage rituel – situation actuelle
2. L'application de la réglementation dans le domaine de l'abattage rituel
3. L'abattage rituel et les répercussions sur des points réglementaires
4. Les pistes d'évolution de la réglementation et les limites de la réglementation

L'état du droit dans le domaine de l'abattage rituel

– situation actuelle

1. Des textes internationaux – qui n'ont pas de caractère obligatoire
 - Codex alimentarius – lignes directrices concernant les allégations CAC/GL1.1979 rec1.1991)
 - Codex alimentarius – lignes directrices sur l'emploi du terme « halal » CAC/GL 24-1997
 - Code des Usages en matière d'hygiène pour la viande CAC/RCP 58-2005

L'état du droit dans le domaine de l'abattage rituel

– situation actuelle

2. Des textes communautaires – qui définissent l'abattage rituel en dérogation à l'abattage classique
 - La convention sur la protection des animaux d'abattage du Conseil de l'Europe publié le 10 mai 1979 – signée par la France le 10 mai 1979 mais non ratifiée
 - La Directive communautaire 93/119 du 22 décembre 1993 sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort
 - le règlement CE n°853/2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale

L'état du droit dans le domaine de l'abattage rituel – situation actuelle

3. Des textes nationaux – qui ne définissent pas l'abattage rituel

Code rural : livre II titre I
R 214- 64 à R 214 – 75

Arrêté du 12 décembre 1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs.

Arrêté du 1er juillet 1982 qui agréée la commission rabbinique intercommunautaire de l'abattage rituel pour l'habilitation des sacrificateurs israélites.

Arrêtés des 15 décembre 1994 et 27 janvier 1996 qui agréée les mosquées de paris – Lyon et Evry pour l'habilitation des sacrificateurs musulmans.

L'application de la réglementation dans le domaine de l'abattage rituel

- 1. Des constats de non conformités récurrents – qui génèrent des réactions fortes stigmatisant l'abattage rituel
 - Non respect des dispositions sur la contention et règles d'immobilisation non maîtrisées
 - Couteaux non adaptés - geste du sacrificateur non satisfaisant
 - sacrificateurs non agréés
 - Non respect des règles d'hygiène lors de l'abattage

L'application de la réglementation dans le domaine de l'abattage rituel



- 2. Des prescriptions dont le contrôle est rendu difficile du fait d'un manque de repères faisant consensus
 - Immobilisation jusqu'à la fin de la saignée
 - Matériel adapté pour une bonne immobilisation
 - Délai de saignée avant de pouvoir suspendre l'animal
 - Quand l'animal est il inconscient ?
 - Des prescriptions qui ne sont réglementaires

Et des prescriptions qui ne relèvent pas
de la compétence des services vétérinaires

L'abattage rituel et les répercussions sur des points réglementaires



- 1. Un état de fait - La nature de l'offre et de la demande
 - Discordance entre la demande en viande issue d'un abattage rituel et la quantité de viande issue de cet abattage
 - **L'abattage sans étourdissement tant à devenir la norme pour certaines** espèces dans l'abattage rituel halal
 - Évolution des mode d'abattages – Eloignement des abattoirs des villes – développement de l'abattage et de la découpe industriels et généralisation de la traçabilité – cadence des chaînes

L'abattage rituel et les répercussions sur des points réglementaires ●●●●

- 2. La sécurité des viandes
 - Conséquences éventuelles de la pratique de l'acte rituel sur la salubrité et la sécurité
 - Souillures carcasses - par incision trachée et œsophage – manipulation au sol
 - Fragilisation des attaches viscérales et sur risques de rupture de la panse
- 3. La présentation des carcasses
 - En particulier – plaie de saignée
- 4. Qu'est ce qu'un abattage rituel ?
 - Cas des abattage de volailles sans étourdissement

Les pistes d'évolution de la réglementation et les limites de la réglementation ●●●●

- 1. Une évolution de la réglementation –
 - définition de l'étourdissement intégrant la notion d'inconscience réversible
 - Définition par arrêté des procédés qui permettent cet étourdissement
- 2. Une prise en compte de données scientifiques consensuelles
 - Étourdissement post saignée
 - Délai pour l'inconscience
- 3. Améliorer les conditions de contrôle des services vétérinaires – sur des points faisant consensus

Les pistes d'évolution de la réglementation et les limites de la réglementation

- 4. Action de l'Etat en favorisant et participant aux actions de formation – d'information
 - Formation des sacrificateurs (OABA)
 - GBPH dans le domaine de l'abattage rituel
- 5. Définir clairement les rôles respectifs des services de l'Etat et des autorités religieuses

La réglementation applicable dans le domaine de l'abattage rituel

Conclusion

Chacun doit être responsable dans son domaine de compétence

Prioriser les actions –

pour l'Etat agir pour le respect des textes en vigueur

pour les autorités religieuses – faire respecter les principes liés à l'acte rituel et s'engager dans la formation des sacrificateurs

Un travail en parfaite collaboration en tous les intervenants